

AVIS

Objet: Commune de Mersch – Exploitation de la station de traitement de l'eau potable par chloration « Réservoir Mierscherbiërg » (TUV-509-186) à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 16 septembre 2025, réf EAU-AUT-24-1110, concernant l'exploitation de la station de traitement de l'eau potable par chloration « Réservoir Mierscherbiërg » (TUV-509-186) à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 25 septembre au 3 novembre 2025 inclus.

Mersch, le 24 septembre 2025
le secrétaire, le bourgmestre,

